

Zeitschrift: Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera
d'etnologia

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 21 (2016)

Artikel: La jeunesse dans la politique des usages de l'espace public urbain au
Cameroun : entre répression diurne et légitimité nocturne

Autor: Meliki, Hugues Morell

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA JEUNESSE DANS LA POLITIQUE DES USAGES DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN AU CAMEROUN

Entre répression diurne et légitimité nocturne

Texte: *Hugues Morell Meliki*¹

Abstract

YOUTH IN THE PUBLIC SPACE USE POLICIES IN CAMEROON Between diurnal repression and nocturnal legitimacy

This article sheds light on the construction of an inclusive urban policy which grants excluded actors access to central public spaces. It does so by analysing government responses to two forms of appropriation of public space, the furtive schemes of economic activity deployed during daytime and the popular commercial activities developed at night by youths, which both take place under technological and human surveillance.

Mots-clés: *activités commerciales, espace public central, exclusion, jeunesse, négociation*
Keywords: *central public space, commercial activities, exclusion, negotiation, youth*

Introduction

Parmi les hypothèses formulées dans les études sur la jeunesse urbaine, deux ont une portée particulière pour ce travail: celle de problème social et celle de cadets sociaux. La première articule les problématiques liées à la délinquance juvénile et au caractère social parasitaire de cette composante sociale (Mucchielli 2002, Roché 2001, Chamboredon 1971). Elle procède d'un prisme assimilationniste qui range les jeunes dans les différentes catégories de «vandales», «des irresponsables», «des contestataires», «des déracinés», «des voyous», «des voleurs», «des bandits», «des pyromanes», «des prostitués», «des drogués» (Zoa 1999: 236), tout en initiant une archéologie des actes de délinquance et de déviance pour en saisir leur processus de construction sociologique, à partir d'un complexe de variables liées au contexte social et professionnel personnel,

familial voire de «région de comportement» (Chamboredon 1971). Au-delà de la complexité des facteurs explicatifs, les actes de la jeunesse qui remettent en cause l'orthodoxie sont considérés comme producteurs d'un sentiment global d'insécurité pour la population (Mucchielli 2002). Une telle tendance accule subséquemment une part essentielle des études à saisir la classe juvénile et leurs activités qui échappent aux prescriptions usuelles sous les seuls concepts dominants de déviance et de problème, lesquels construisent une conception nocive qui maintient la jeunesse captive de l'étroitesse des paradigmes de la marginalité (Manga 2012: 50).

La seconde hypothèse s'appuie, quant à elle, sur une construction anthropologique de la subalternité sociale et politique que reprend Jean-François Bayart (1985), pour démontrer le manque d'influence de la jeunesse sur les politiques et

¹ Notre gratitude va à Ferdinand Mben Lissouck pour certaines données liées à la restructuration urbaine de la ville de Yaoundé.

les diverses institutions locales ou nationales (O'Brien Cruise 1996, Mbembe 1985). Il s'agit de la subordination et du cantonnement dans le pôle d'exécution de la composante démographique jeune quelles que soient les arènes de la société (Sindjoun 1999: 4). Ainsi, quoique statistiquement majoritaire en Afrique noire urbaine, le principe structurant de la subalternité à partir duquel les jeunes, groupe essentiel des cadets sociaux, sont appréhendés par les instances sociales, fait qu'ils ne sont guère envisagés comme des fractions socio-politiques significatives et indépendantes, capables de créer, d'infléchir ou de reconfigurer les politiques en cours au sein des institutions sociales (De Boeck & Honwana 2005: 5). Dès lors, ce prisme d'analyse qui procède de la subordination et de l'impouvoir des jeunes, une fois mis en rapport avec la ville, interdit de considérer leurs activités comme une forme d'expression à même de reconfigurer les politiques qui régissent la vie en milieu urbain camerounais.

Certes, les études sur les cultures jeunes – *youth cultures* – et le politique par le bas soulignent la capacité d'action oppositionnelle des jeunes contre les politiques de marginalisation du pouvoir. Pour ce faire, des pratiques banales, développées par la jeunesse, au quotidien, sont analysées sous leur charge séditeuse (Skelton & Valentine 1998, Bayart et al. 1992). Toutefois, il reste que la périphérie – topographique, politique, économique – demeure l'horizon dominant à partir duquel ces études restituent l'expression d'une telle entreprise des jeunes. Aussi, dans la problématique de l'accès à l'espace public urbain, la jeunesse et ses capacités d'actions sont enfermées dans le registre de la marginalité et de l'inaptitude à négocier certaines politiques de gestion des structure et espace publics centraux. En d'autres termes, même lorsque les études se débarrassent de «l'effet de fermeture prématuré» (Bourdieu 1968: 28) provoqué par les paradigmes de la marginalité – délinquants, cadets sociaux – le résultat revient au même, à savoir que l'activisme et la créativité des jeunes permettent certes d'accéder à l'espace public, mais il s'agit des seuls espaces interstitiels et des marges urbaines; ils demeurent donc dans une situation d'impouvoir face aux espaces centraux de la ville-vitrine.

Toutefois, ces conclusions qui font des jeunes des *urban policy takers* et une composante qui ne peut que se prévaloir des espaces publics de la ville invisible, se structurent davantage autour de l'observation des activités stables, développées par les exclus en contexte diurne. En effet, dans un environnement où le marché du travail a pour caractéristique une capacité d'absorption d'extrême faiblesse (Aerts 2000, Kobou 1999, Lachaud 1994), l'une des stratégies palliatives développées par les jeunes devant le chômage de masse qui en est le corollaire, est le recours à des activités qui, tout en participant d'une économie de la débrouille pour les uns (Pidika Mukawa

& Tchouassi 2005), et d'une étape primaire d'investissement qui mène plus tard à une véritable carrière d'entrepreneur pour les autres (Meliki 2015), opèrent d'abord dans le cadre d'une économie informelle dont la pratique a globalement cours en journée et dans des espaces spécifiques. La conséquence est, d'une part, la minoration de la portée heuristique des schèmes furtifs d'activités diurnes et, d'autre part, l'ignorance de la nuit comme seconde temporalité structurante du rythme urbain dont l'intensité et la symbolique des activités initiées par les jeunes sur l'espace central sont porteuses de significations.

Cela étant, la préoccupation consiste à interroger la portée de ces pratiques commerciales diurnes furtives et nocturnes stabilisées développées par les jeunes en relation au contexte de politique d'exclusion de la gestion des espaces publics centraux entretenue par l'autorité publique. Aussi, l'hypothèse assume-t-elle que, au regard des réactions contrastées qu'elles suscitent auprès du pouvoir, les formes de pratiques commerciales diurnes et nocturnes initiées par les jeunes sur les espaces de la ville-vitrine, en procédant d'une légitimation populaire par la proximité du service et les apports sécuritaires qui en découlent, enclenchent une dynamique de reconfiguration conciliante de la politique urbaine de gestion des espaces publics dans une logique inclusive, faisant ainsi accéder les jeunes exclus à l'espace public central. Il est question de montrer comment ces activités commerciales, initialement inscrites en discordance avec les conventions urbaines d'occupation de l'espace public, participent au remodelage de la politique d'usage des espaces centraux de la ville-vitrine, dans un environnement d'adversité où le pouvoir tend à reléguer les jeunes dans les seules marges de la ville invisible.

Ainsi donc, l'objectif de ce travail est de montrer qu'à travers les formes de leurs activités commerciales diurnes et nocturnes, les jeunes se constituent en une force sociale qui renégocie avec succès le schème politique exclusif appliqué jusqu'ici dans la gestion de l'espace public urbain. Il s'agit d'articuler ces activités comme autant de formes d'expression d'une culture de la revendication du droit à la ville qui les extirpe des modèles de la subalternité, de la marginalité et de l'impouvoir, pour les positionner comme des acteurs qui participent à coproduire une politique inédite, quoique implicite, d'accès à l'espace public central en milieu urbain camerounais.

Cela étant, la réflexion prend pour prétexte empirique l'espace public de la capitale du Cameroun, Yaoundé. Elle interroge les modalités d'accès de ces jeunes exclus à l'espace public central; ceci à un moment où la ville entend s'ériger en hub commercial d'Afrique centrale, mais aussi abriter les prochaines Coupes d'Afrique des Nations féminines et masculines qui ont respectivement lieu en 2016 et 2019, ce qui

renforce une régulation d'exclusion de l'espace public. Deux phénomènes sont observés. D'abord, les modèles furtifs d'exploitation diurne de l'espace public central. Ces activités commerciales posent les exclus en figure dominante de l'espace public urbain, en ce sens qu'elles défont, en pratique, la politique d'exclusion du *city marketing* (Borja 1996), laquelle mène le pouvoir à interdire et à réprimer les activités officieuses qui y ont cours en journée. Ensuite, l'appropriation nocturne quotidienne, par les jeunes, à travers des activités commerciales stabilisées et popularisées, de cet espace central sous le regard approbateur des relais technologiques – systèmes de vidéosurveillance – et humains – dispositifs militaro-policiers – du pouvoir.

Considérations méthodologiques

Le travail s'appuie sur une enquête qualitative menée à Yaoundé. La ville rassemble plus de 250 ethnies, compte 2 400 000 habitants, concentre le pouvoir politico-administratif et par son développement, constitue le site idéal d'observation des luttes qui ont cours au sujet de l'espace public. Les pratiques diurnes d'exploitation «illégitimes» de l'espace public central et son marquage matériel, par les pratiques des jeunes, en contexte diurne et nocturne ont été scrutées. Par ailleurs, devant le constat du fractionnement nocturne de l'espace public entre jeunes, il fallait cerner les réalités qui structurent ce phénomène.

Des techniques de questionnement, d'observation, de repérage et une ethnologie urbaine calquée sur l'École de Chicago ont été appliquées. Des entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec 7 jeunes commerçants. L'absence des femmes des personnes interviewées est due à leur quasi absence des modes furtifs d'exploitation diurnes des espaces publics centraux. La dangerosité et la pénibilité de ce mode opératoire constituent les principales raisons de cette absence (Meliki 2015). Toutefois, durant l'observation des pratiques commerciales nocturnes, un accent particulier a été mis sur leurs activités, car elles sont présentes. L'âge des personnes accostées et celles observées est compris entre 18 et 34 ans. Cela étant, une précision mérite d'être faite. La notion de jeune qui est convoquée tout au long de cette réflexion ne saurait être prise sous le seul plan d'une classe d'âge. Cette notion est à envisager sous le diptyque terminologie biologique et construis socioculturel. De ce fait, la notion de jeune désigne un ensemble de «proto-adultes ou des êtres en devenir, mais [aussi] des êtres au présent et des agents sociaux à leur présence propre» (De Boeck & Honwana 2005: 6), c'est-à-dire des individus situés dans une phase biologique, sociale et professionnelle transitoire qui ont pleine conscience de leur

condition d'être inachevé. Les enquêtés ont été accostés sur les artères de la Poste centrale, espace de l'hyper centre-ville, de la Province, site regroupant des ministères et le quartier général de la police, et du marché Mokolo, site commercial excentré. L'interview cherchait à saisir les frustrations, les aspirations et les représentations à propos de l'espace public, ainsi que les raisons du choix des différentes stratégies d'exploitation commerciale de cet espace.

Le travail a eu recours à l'observation directe parce que son dispositif permet de se prémunir contre toute modification de la situation scrutée (Ghiglione & Matalon 1978: 51). Elle a été menée dans un esprit de discrétion et d'informalité dont la visée était la neutralisation de toute dissimulation et travestissement des actions et interactions entre acteurs ou entre ceux-ci et leur milieu (Chauvin & Jounin 2010: 149). Le pari de la discrétion tient aussi du fait que l'objet en question se situe à l'interface du moral et du pénal. Moral, parce que l'on est face à de jeunes exclus qui veulent échapper au chômage et s'auto emploient en disposant de l'espace public. Et pénal, parce que la manière d'investir ces espaces tend, dans certaines conditions, à être réprimée par l'autorité. Conduire l'observation sous sa variante directe permettait donc au travail de marquer sa neutralité face aux enjeux des protagonistes. Deux sites ont été soumis à cette observation directe: la Poste centrale et la Province, à cause de leur localisation épiscopale. Elle a conduit à catégoriser la relation entre pouvoir et exclus sur l'accès à l'espace public central, tout en permettant de repérer les modèles d'exploitation de l'espace central en dehors des rationalisations des acteurs sur leurs propres pratiques. C'est ce procédé qui a permis de faire le constat d'une fragmentation crépusculaire de l'espace, en tant qu'elle regroupe les jeunes par logiques affinitaires.

Cela étant, en décidant de saisir l'influence des pratiques et imaginaires sociaux sur l'accès à l'espace public en fonction des groupes sociaux locaux, éléments permettant de comprendre le sens des règles de ce fractionnement spatial nocturne, les techniques classiques de la sociologie se sont imposées. Étant face à un objet où, les «techniques quantitatives ne pouvant restituer aucun sens» (Mucchielli 2004: 52), une démarche procédant de l'herméneutisme face aux dires des acteurs, d'une logique interprétative de leurs comportements et donc d'une analyse qualitative, apparaissait plus indiquée.

Violence, cens et exclusion des jeunes de l'espace public

L'espace public camerounais est multifonctionnel. Il sert à des fins économiques (Meliki 2015), politiques et sociales (Goffman 1973). En délaissant d'abord son acception communi-

cationnelle, pour l'envisager dans sa conception physique et géographique, cet espace est une partie du territoire destinée à être partagée par toute la population. Il ne peut donc être soumis à un régime de la propriété privée (Tessier 1999: 406). Pourtant, les faits contredisent cette approche.

Le zonage comme pratique d'exclusion des précarisés

La logique oppositionnelle binaire de répartition du tissu urbain en quartiers riches et pauvres, en tant qu'elle octroie une légitimité factuelle d'appropriation privative tacite de segments territoriaux à un groupe social (Ballain et al. 1990: 183), peut être transposée sur l'analyse de l'espace public dès lors qu'on s'intéresse à la distribution spatiale des classes sociales, le type d'espace public auquel elles accèdent et leur capacité à les exploiter: c'est le zonage. Si cette pratique désigne une stratégie de planification urbaine, elle est ici un marqueur de procédés d'exclusion socio-spatiale. Vu à partir du prisme de l'accès à l'espace public, le zonage est constitutif de deux réalités imbriquées. D'abord, un aménagement discriminatoire, fonction de la proximité avec le centre. Ensuite, la relégation des masses précarisées dans la ville de seconde zone, constituées des marges externes non viabilisées et des espaces urbains interstitiels (Coulon 2002: 58).

Dès la restructuration urbaine entamée avec le «point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) en avril 2006 qui a permis à la Communauté urbaine de disposer de 1115 milliards de FCFA [francs de la coopération financière en Afrique] pour moderniser la ville» (Kemadjou), les schémas d'aménagement urbain (SDAU) ont mis l'accent sur la discipline, l'esthétique et la modernité des itinéraires qu'empruntent les invités de marque – personnels présidentiels, corps diplomatiques, congressistes, touristes. Ces itinéraires recoupent les espaces centraux, d'où leur aménagement futuriste. Les boutiques qui longent ces espaces et les biens à y exposer participent à cette esthétique urbaine. Des dispositifs technologiques sont prescrits pour leur décor (enseignes numériques, portes auto-coulissantes), même les supports d'exposition des marchandises obéissent à cette quête d'esthétique. Les opérations d'hygiène et de salubrité menées par Hysacam² sont pointilleuses. Aires horticoles, parcs boisés et chutes d'eau artificielles ponctuent les espaces entre les constellations immobilières comme sur les artères qui convergent vers le Pre-

mier ministère ou encore celles qui mènent au palais polyvalent des sports. Cet aménagement pointilleux et esthétique décroît avec l'éloignement du centre-ville. Afin de préserver cette politique du *city marketing*, laquelle consiste à produire et à vendre l'image d'une ville-vitrine, afin de démultiplier les flux de visiteurs, de touristes, de congressistes et d'investisseurs (Borja 1996), les pouvoirs publics s'assurent que seuls les nantis à même de reproduire cet esprit accèdent aux licences d'exploitation de l'espace central (Mandong 1990:96), tandis que les indigents sont interdits d'y exercer des activités de survie. Ils sont repoussés dans la ville invisible.

Pour le comprendre, il faut rejoindre Sylvain qui vient d'une famille de cultivateurs originaires du Nord-Ouest Cameroun. Après un décrochage scolaire en classe de troisième, il se lance dans le commerce afin d'avoir, d'une part, une autonomie, c'est-à-dire la capacité à définir son devenir, mais aussi l'aptitude à pourvoir à ses propres besoins et, d'autre part, les capitaux et compétences nécessaires pour intégrer le monde de l'entrepreneuriat. Rencontré au marché Mokolo, zone excentrée, il explique:

J'ai fonctionné vers la Cathédrale pendant 5 ans. Ce n'était pas facile; il fallait toujours être prêt à tout rassembler et à piquer le 100 mètres à l'arrivée de la Communauté urbaine. Je faisais dans les vêtements et le nécessaire de toilette. Après, je voulais m'installer dans une boutique de la galerie commerciale à la montée du cinéma Abbia. Mais la Communauté urbaine m'a répondu qu'il n'y a plus rien. Pourtant, il y avait encore des boutiques libres. Les renseignements m'indiquent alors que ces boutiques sont attribuées dès leur construction à des boss³. (Sylvain, Yaoundé, 12 Mars 2015).

On peut extraire de ce fragment au moins deux réalités essentielles. D'abord, la politique du *city marketing*. Elle mène la Communauté urbaine à exercer une discrimination parmi les impétrants à un titre d'exploitation des boutiques centrales et à pourchasser les jeunes qui veulent exploiter officieusement l'espace central. Ensuite, sur le plan personnel, les activités que mène le jeune dans la rue s'intègrent dans un processus graduel qui vise à l'insérer dans le monde des affaires formelles, celui de l'entrepreneuriat. Ainsi, «fonctionner à la cathédrale» en plein air, puis des années après s'installer dans une boutique de la galerie commerciale» dans un boulevard marchand de choix, procède d'une démarche consciente d'ac-

² Hygiène et salubrité du Cameroun.

³ Personne ayant un pouvoir financier notoire.

complissement entrepreneurial qui s'extirpe du lexique de la débrouille, de la délinquance et de la déviance en vogue sur les activités des jeunes (Meliki 2015). Telles sont les deux rationalités qui s'affrontent dans la manière de se déployer et d'employer l'espace public chez les exclus et les pouvoirs publics.

Il faut en effet souligner rapidement que, dans un contexte de chômage massif, l'espace public central représente, pour les jeunes, le canal majeur de négociation de leurs conditions de survie (Osita 2009), notamment par des activités commerciales qu'ils y pratiquent. En 2005, le taux de sous-emploi est de 76 %, le taux de chômage de l'ordre de 29 % et 36 %, respectivement chez les hommes et chez les femmes (Njike Njikam et al. 2005) et l'âge moyen du chômeur de 27,2 ans (INS 2011: 63-69). La situation n'a guère évolué en 2010 (INS 2011). Dans cet environnement, les espaces publics sont requalifiés: les «jeunes gens disposent sur les trottoirs, sur les aires réservées au stationnement des voitures ou sur la chaussée-même des articles [...]». D'autres jeunes vont et viennent au milieu de la foule, le panier de produits posé sur la tête» (Kengne Fodouop 1991: 24). L'espace central, fréquenté par les nantis, présente un avantage certain pour les jeunes qui y sont indésirables aux yeux d'un pouvoir qui les assimile à des vandales et des délinquants. Ils sont repoussés vers la ville invisible, notamment les lieux excentrés comme Tsinga, Mokolo et, parfois, dans des marchés interstitiels comme le Mfoundi, Elig-Edzoa, etc. La particularité de ces espaces est le manque d'aménagement, l'absence de politique de salubrité et le désordre comme mot d'ordre.

De ce fait, l'espace public n'est pas partout le même. Sa valeur et son prestige sont tributaires de sa proximité avec les éléments de centralité urbaine – institutions administratives, politiques, pôles des affaires (Grafmeyer 1994). L'espace public obéit donc à une stratification qui est fonction de la topographie urbaine. Cette hiérarchisation pousse à des modes d'aménagement et d'usage spécifiques, lesquels deviennent sélectifs des catégories sociales à même de les exploiter. Il existe donc des espaces qui, dans les faits, deviennent, par le biais de règles apparemment exemptes de toute logique de privatisation, le bien d'une certaine composante sociale (Brun & Rhein 1994, Castells 1978). Tel est le sens du zonage dans sa logique d'exclusion. Le zonage en cours opérationnalise cette exclusion des indigents de l'exploitation de l'espace public central de deux manières. D'abord, par une politique d'exclusion implicite, de type censitaire, opérant par les coûts prohibitifs des licences d'exploitation ou le refus de leur délivrance. Ensuite, par une exclusion explicite qui procède de la violence des arrestations et de confiscations de leurs marchandises.

Violenter les corps et fouler les marchandises: un mode de régulation des espaces centraux

Des expressions comme «awara», «Jack Bauer» et «Abraham» sont intermittemment repris en échos dans les principales rues et boulevards marchands. L'articulation de ces expressions en partie issues de langues vernaculaires, éléments d'un discours ésotérique, s'accompagne d'une fébrilité chez les acteurs qui commercent sur l'espace public. Deux mouvements consécutifs s'observent. D'abord, un emballage rapide des marchandises, pour leur dissimulation. Ensuite, la dispersion de ces acteurs dans la foule.

La fébrilité consécutive à ces expressions est justifiée par Ghislain, un garçon de 29 ans. Depuis l'âge de 20 ans, il ne bénéficie plus du soutien financier de ses parents à la retraite. Il vend donc des CD parallèlement à une formation de communicateur d'entreprises qu'il suit en mode cours du soir dans une institution privée de la place. Il est installé à son propre compte et les ventes lui permettent de prendre en charge les dépenses liées à ses études. Il explique donc: «Ici, on est sur le qui-vive. Dès que les gars balancent le code, il n'y a plus de temps à perdre. Parce que, si les gros bras de Tsimi Evouna⁴ te prennent, ils écrasent ou ils confisquent toute la marchandise» (Ghislain, Yaoundé, 24 avril 2015). Ces propos et l'observation des acteurs, une fois ces «codes» prononcés, permettent d'accéder à l'intelligibilité du langage: il s'agit d'un lexique de veille et d'alerte. En effet, «awara», mot Peul, renvoie à «ils arrivent». Dans le milieu des exploitants informels de l'espace public, ce terme renseigne sur la présence des agents de la Communauté urbaine. Il s'agit en fait d'une section paramilitaire. Durant leurs raids, leur moyen de communication est la violence. Leur procédé consiste à fondre sur ceux qui installent leur marchandise sur l'espace public; à confisquer le peu de marchandise déjà emballé, à fouler du pied celle qui ne l'est pas encore et à rouer de coups les obstinés qui ne lâchent pas leurs articles. Cette politique de la violence est édictée par «Jack Bauer», nom attribué par les jeunes au Délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé. Ce nom dépeint un gestionnaire intrépide faisant de la violence son mode opératoire de restructuration urbaine. C'est pourquoi, «Abraham», véhicule militaire anti-émeute et dont la fonction est de dissuader les exploitants illégitimes des espaces publics, annonce toujours son arrivée.

Cette politique de la violence jouit de l'approbation gouvernementale: «Le travail infatigable des bulldozers ou encore le raffle des commerces prospérant sur les emprises publiques,

⁴ Nom du Délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine.

ont produit leur effet et le centre-ville de la capitale est devenue plus respirable» (Elouga 2010: 15). La conception dualiste du rôle de l'espace public central devient la traduction de cette interaction conflictuelle entre la logique d'une ville-vitrine et la réponse des exclus qui essaient de se tirer de leur misérabilisme.

Ainsi, les multiples activités commerciales exercées par les jeunes sur les principales artères de la capitale s'inscrivent, pour les autorités, dans un registre de problème urbain. Il s'agit de conduites rétrogrades qui donnent du crédit au diagnostic général d'une ville africaine faite ville-poubelle, ville désordonnée, ville en crise (Chenal et al. 2009, Ela 1983). Ces activités sont donc appréhendées via les paradigmes de la marginalité qui en font une entreprise de vandales qui défient l'autorité gestionnaire de la ville en «poubellissant» des espaces censés vendre l'image d'un Cameroun qui maîtrise son urbanisation, d'où ces pratiques de déguerpissement adoptées (Djoula Feudio & Mballa Elanga 2015).

Se débrouiller et exploiter les espaces centraux en contexte d'exclusion diurne

Les analyses précédentes établissent que les jeunes, composante majeure des précarisés, sont exclus, durant la journée, des canons légitimes d'exploitation de l'espace public. Les pouvoirs publics, pour qui ces activités constituent un problème, procèdent par la violence physique et censitaire, sur le champ de la régulation de cet espace. Toutefois, l'autorité se retrouve face à des pratiques commerciales qui rusent avec ses dispositions restrictives et répressives pour s'imposer.

Furtivité et itinérance comme ruse avec les catégories juridiques incriminantes

Face aux mesures répressives contre l'exploitation de l'espace central, l'un des modèles adoptés par les jeunes est le commerce itinérant. Le procédé consiste en une exhibition de produits dans un plateau ou une petite caisse en bois aux automobilistes et passagers pris dans les embouteillages. Sont proposés, des gammes de produits tels que des friandises (bonbons, barres de chocolat, biscuits), des produits du terroir (racines, poudres et fruits à effets tonifiants ou aphrodisiaques), des cigarettes, du whisky en sachet, des mouchoirs jetables, des baumes contre les douleurs et parfois des bêtes de compagnie.

Un jeune ressortissant de l'Ouest dont les parents sont aussi commerçants dans la ville, Hilaire, 23 ans, a plus de 3 années d'activités commerciales à son actif. Il confie se mettre dans de grosses affaires sous peu, parce qu'il a presque atteint, grâce

à son système de thésaurisation, le capital qu'il visait. Il a été interviewé à l'axe ministère des Relations extérieures-Province. Il explicite leur mode opératoire:

On est en poste vers 9 h. C'est là où la deuxième vague d'embouteillage qui suit celle des élèves commence. C'est l'heure où les grands vont au travail. Voilà mon sac militaire qui porte ma marchandise. Quand j'arrive, je récupère le plateau laissé le soir sous la table d'une secrétaire dactylo de la mairie. Je remplis la marchandise. Je commence mon attaque à partir des feux [de signalisation] du ministère [des Relations extérieures] et je marche entre les voitures jusqu'à la Province, le plateau sur la tête et d'autres trucs en main. Quand je suis à la Province, je remonte par l'axe de l'OHADA. C'est ce qu'on fait avec toutes les routes qui se croisent ici au carrefour [de la Province]. Toute la journée on est là entre les voitures. C'est un boulot qui casse; il faut être solide. Je pars d'ici entre 17 h et 17 h 30. (Hilaire, Yaoundé, 17 mars 2015)

Pour cette pratique, les artères congestionnées de la Poste centrale présentent de fortes opportunités. Sur plus de 2000 mètres, des files d'automobiles s'y allongent; les voitures roulent au rythme d'escargot. Les jeunes en profitent pour proposer leurs marchandises. C'est pareil avec le carrefour giratoire avec tunnels de la Province. Haut lieu de projection dans une urbanité futuriste, ils s'y s'entrecroisent les rues du pouvoir administratif (gouvernorat du Centre, ministères), du pouvoir répressif (Délégation à la sûreté nationale); c'est aussi le point de jonction des rues qui viennent des bureaux des corps diplomatiques (ambassades, consulats) et des principales rues financières (banques, assurances, distributeurs automatiques de billets).

Les jeunes ont conscience des effets néfastes qu'une activité commerciale incontrôlée sur l'espace public pourrait avoir comme répercussions sur l'ordre, la circulation automobile et piétonne. De même, savent-ils que l'autorité s'appuie sur une labellisation négative de leurs activités pour légitimer sa répression. Dès lors, le choix d'un procédé commercial itinérant participe d'une ruse pratique qui extirpe l'activité du jeune des catégories langagières officielles incriminantes. Car, il échappe au délit d'«encombrement humain» de l'espace public. En fait, le déplacement entre les rangées de véhicules afin de présenter et livrer sa marchandise, mode opératoire de cette stratégie commerciale, implique deux faits qui militent en ce sens. D'un côté, le vendeur peut être assimilé à un piéton x dont le désir est de traverser la route, hors d'un passage clouté dont automobilistes et piétons ne respectent guère ici. D'un autre côté, l'activité commerciale itinérante n'engendre pas une interruption de la circulation, car le jeune faufile entre les files de voitures. Il

n'y a aucun préjudice à l'ordre public, ce faisant ces jeunes ne peuvent plus être appréhendés sous les schèmes de vandales, d'irresponsables et de voyous. Par ailleurs, ce modèle permet aussi d'être à même de réagir de manière ponctuelle face à toute «descente punitive» de la Communauté urbaine. Car, elle met en œuvre une forme d'exposition de la marchandise qui permet, en cas de raid de la structure paramilitaire municipale, de la sauver de toute destruction. Telle est en substance une pratique qui fonctionne à la mise en déroute du contrôle urbain.

Intermittence commerciale et déroute du contrôle urbain

Afin de braver l'interdit d'exploitation de l'espace public central, l'intermittence commerciale s'est révélée comme le résultat d'une créativité de la ruse des jeunes. Munis de tablettes dépliantes, de cuvettes en email, de morceaux de bâche, voire encore d'une multitude de cintres qui servent de dispositif de fortune pour l'exhibition de leur marchandise, ils prennent d'assaut des sites centraux: terrains des ministères, trottoirs des bretelles de la Poste centrale, trottoirs des rues de la Province, espaces jouxtant les supermarchés Casino et Mahima, etc.

Joël, 32 ans, est issu de la province du Centre du Cameroun. Après son baccalauréat, les multiples tentatives infructueuses aux différents concours l'amènent à songer à l'auto emploi. La vente de sandales en cuir de bœuf et de python devant le supermarché Casino est, selon ses propos, son tremplin, vers des affaires ultérieures plus grandes. Il explicite le mode commercial intermittent:

J'ai ma bâche, c'est là que j'emballe et étale mes sandales. Le matin j'arrive, je défais la bâche et j'éparpille les sandales. Je vends aux piétons, aux gens et aux touristes qui viennent faire les achats au magasin. Si les gars signalent la police municipale, j'attrape ma bâche et tout est emballé, puis je pars dans le parking intérieur du Casino patienter. Dès que l'inspection passe, je reviens m'asseoir pour finir la journée. (Joël, Yaoundé, 24 avril 2015)

Deux éléments structurent cette pratique commerciale: le dispositif utilisé et le processus commercial. Le dispositif obéit à l'avantage pratique de légèreté et d'aptitude à satisfaire l'exigence d'une exhibition et d'un rangement expéditifs des articles. Ceci, afin de rendre le commerçant à même de rassembler en quelques secondes sa marchandise, uniquement par manœuvre du support servant à l'exhibition des articles et, ainsi, lui permettre de disparaître après coup entre les édifices ou dans la foule, en cas de contrôle urbain,

sans laisser d'indice sur sa présence. Pour ce qui est du processus commercial, il se structure autour de la discontinuité faite de mouvements de retrait et de réapparition du commerçant selon le passage ou non des agents municipaux. L'objectif visé est de ruser avec la vigilance des contrôleurs et de produire l'illusion d'une absence de vendeurs sur l'espace public central. En conséquence, à leur passage, les agents municipaux trouvent un espace vraisemblablement exempt de pratiques commerciales prohibées. Toutefois, ce braconnage de l'espace public qui fait dire que l'activité des jeunes tombe dans un certain illégalisme, trouve un terreau légitimant en contexte nocturne.

Apports sécuritaires et légitimation de l'occupation nocturne de l'espace public par les jeunes

La vidéosurveillance des grands carrefours et établissements publics et privés, les patrouilles nocturnes des forces de l'ordre et l'inflation des prestataires de services de sécurité privée révèlent une société urbaine aux prises avec une crise sécuritaire. C'est que, «La sécurité est en effet apparue ici comme déçue [...] Les dispositifs étatiques de sécurisation des populations et des biens sont apparus comme [...] débordés par l'apparente dextérité [...] des groupes armés en quête de ressources» (Chouala 2001: 2). Dans ce contexte, tout dispositif alternatif qui concourt à la sécurité des populations emporte l'adhésion du pouvoir. En ce sens, les apports sécuritaires des activités de la jeunesse tirent la jeunesse de l'impouvoir pour en faire un acteur à même de renégocier sa place au sein de la politique qui régit l'accès à l'espace central. Deux propriétés liées à la sécurité publique légitiment ainsi l'occupation nocturne de l'espace public par les jeunes.

De la réduction des facteurs d'insécurité nocturne à l'approbation des activités des jeunes

A Yaoundé, brigandage et criminalité sont de l'ordre de la banalité, c'est-à-dire «ce qui est attendu, parce qu'il se répète sans grande surprise [...] tous les jours» (Mbembe 2000: 139). Par l'hibernation partielle des troupes et de la logistique des appareils répressifs de l'État, la nuit est le temps de l'insécurité. Il apparaît chez les citoyens, un sentiment d'insécurité vespérale lié à la pensée d'un danger qui peut advenir à cause de l'opacité et de l'absence de dispositif militaro-policiier. La psychose qui en découle se nourrit de la conjoncture de crise sécuritaire qu'expriment les vagues d'actes criminels que l'État ne parvient à enrayer: séries de crimes rituels qui extraient les organes des victimes; braquages à la Hol-

lywood des structures financières. Les sphères du gangstérisme embrassent donc les sites domestiques, les structures étatiques et l'espace public (Chouala 2001:9).

L'espace central n'est pas épargné. La Poste centrale, avec son immeuble baptisé «immeuble de la mort», en est un cas. Gigantesque building alors inoccupé, il était l'alcôve urbaine des gangs. Par des crimes, agressions, viols, mutilations, les gangs faisaient de cet espace, le lieu de la mort dès le crépuscule. Cette situation dit l'inaptitude de l'État à assurer la sécurité même sur l'espace public central (Chouala 2001:7). Si dans les quartiers à haut risque, les tentatives de restauration sécuritaire par l'entremise d'initiatives populaires, tels que les «comités locaux de vigilance» et les «comités d'auto-défense», rencontrent un succès officiel, l'équation sécuritaire des espaces publics est toute autre. En ce sens, rappelons que, les forfaits à la Poste centrale baissaient nettement lors des festivités qui amenaient la foule à s'attarder sur les lieux. Subséquentement, une présence humaine dense et continue sur les artères à haut risque, en l'absence de dispositifs sécuritaires fiables, restaure une certaine sécurité sur les lieux.

Contrairement au discours qui fait de la jeunesse qui transgresse les conventions usuelles, une composante sociale productrice d'insécurité pour autrui (Mucchielli 2002), les activités que développent les jeunes dans les espaces publics centraux de Yaoundé, contre la politique urbaine en la matière, produisent plutôt un effet contraire. Elles sont source de sécurité pour la population dans son ensemble. L'observation montre en effet que, dès la conquête nocturne de l'espace central par les jeunes, les crimes et agressions perpétrés à la Poste centrale devenaient sporadiques. La présence des masses sur un espace donné devient fondamentale pour faire disparaître le sentiment d'insécurité vespérale et réduire l'insécurité sur la topographie criminelle investie. Dès lors, en se déployant sur des espaces criminogènes, les activités nocturnes des jeunes, par leur phénomène d'attraction et de maintien de masses humaines sur les espaces investis, mettent sur pied un parcours nocturne sécurisé au sein même des zones d'enkystement de l'insécurité urbaine. Par là, les jeunes sécurisent la population et les édifices, remplissant ainsi une fonction sécuritaire centrale que l'État ne parvient pas à garantir dès le crépuscule.

Une stratégie de sécurisation participative comme palliatif aux défaillances du pouvoir

Les places financières, bourgeoises et les hubs commerciaux, en tant que lieux de concentration des valeurs et biens de consommation, constituent les cibles préférentielles des gangs. Toutefois, si l'hibernation nocturne de l'activité

militaro-policière est un adjuvant de pratiques criminelles, la topographie des forfaits tend à s'épaissir sur les espaces exempts d'activités nocturnes des jeunes. En d'autres termes, la jeunesse, par le truchement de ses activités commerciales, s'est muée en garant de la sécurité urbaine.

Cette position indique un fait capital. En contexte nocturne, les exploitants de l'espace central remplissent un rôle sécuritaire. C'est ce que révèle Ousmane, 24 ans. Originaire de l'Extrême-Nord du pays et inscrit en cursus d'histoire à l'université, il ne bénéficie pas d'appui financier familial, d'où sa décision d'écouler au détail, et à son compte, des vêtements sur l'axe Trésorerie générale-ENEO après ses cours. «Quand nous sommes en route, personne ne s'amuse; même pas les *nanga boko*. Si quelqu'un se plaint qu'on a arraché son portefeuille, on poursuit le voleur et on lui fait la peau. Donc quand on est là, les bandits savent qu'il y a danger» (Ousmane, Yaoundé, 17 mars 2015). De ces propos, il en ressort qu'il y a une projection active et assumée des jeunes commerçants dans un rôle sécuritaire. Ils exercent une garde active sur les espaces investis: ces espaces, leurs usagers et les structures qui y sont deviendraient ainsi leur responsabilité. Dès lors, en donnant du crédit à ce fragment d'entretien, constat peut être fait du double rôle sécuritaire des jeunes. D'abord, un apport sécuritaire passif, lequel procède de leur présence dissuasive à l'encontre de toute velléité d'activité criminelle sur les itinéraires occupés. Le fait de souligner que les *nanga boko*, adolescents sans domicile qui écument les rues, vivant de rapine, d'agression et de mendicité au quotidien dans les rues urbaines, cessent leurs activités avec la présence des jeunes commerçants, démontre la portée sécuritaire passive qu'ils remplissent. Ensuite, leur rôle sécuritaire actif, lequel s'apparente à une activité policière. Car, les jeunes affirment avoir dans leur répertoire sécuritaire poursuite, arrestation et bastonnade, voire mise à mort des brigands et criminels, ce qui rappelle les opérations militaro-policières de logique sécuritaire active explicite.

En ce sens, il y a sécurisation non pas seulement des usagers, mais aussi des édifices publics contigus aux lieux et rues investis par les jeunes. Il est alors opportun de rappeler que, même les symboles du pouvoir sont la cible des criminels. Dans la nuit du 12 au 13 janvier 2000, la Délégation générale à la sûreté nationale fit l'objet d'un cambriolage. La nuit suivante, du 13 au 14 janvier, le ministère de la Défense subissait l'assaut des gangs. En avril 2015, la cellule informatique (SIGIPES) du ministère de la Santé était cambriolée. Ces édifices attaqués, sont situés sur les artères inoccupées par les jeunes commerçants. Il apparaît que les structures étatiques qui ne connaissent pas d'assauts de brigands, le doivent à la présence nocturne quotidienne des jeunes qui

les sécurisent par leur présence. Dès lors, le constat paradoxal d'une jeunesse productrice d'un environnement de sécurité sur les itinéraires qu'elle investit, alors que l'on s'attendrait au contraire, mène à un silence normateur de sens positif du pouvoir qui y entrevoit une politique sécuritaire participative tacite qui pallie à ses défaillances vespérales en la matière. Il y a ainsi une légitimation de fait de l'occupation nocturne de l'espace public par les jeunes.

La nuit comme temps du compromis intergénérationnel sur l'accès à l'espace central

L'espace public central, en tant que segment territorial réservé de quelques acteurs privilégiés, en journée, se transforme dans la nuit en une scène nouvelle où le primat revient aux figures exclues grâce à leurs activités et contrôle de la topographie urbaine centrale qui pallient à certaines carences sécuritaires du pouvoir. La nuit *diurnisée* de la capitale, par l'intensité du rythme et de la symbolique des activités qui calquent sur le jour (Gwiazdzinski 2005), devient le temps de visibilité des jeunes qui usent de pratiques symboliques et matérielles d'appropriation des espaces publics centraux pour reconfigurer leur politique de gestion.

De l'impouvoir au pouvoir nocturne de la jeunesse sur l'espace public

Les apports sécuritaires des activités scrutées ont œuvré dans le sens de la légitimation tacite de l'occupation des espaces publics centraux par la jeunesse dès le crépuscule. Aussi, le temps crépusculaire, comme moment d'hibernation de la vie politico-administrative, est-il annonciateur d'un changement de figures et de pratiques qui structurent l'espace et le rythme urbains nocturne. Le crépuscule marque la naissance d'une temporalité sociale et économique seconde dont l'espace public constitue la scène de déploiement et la jeunesse, les nouveaux maîtres. Dès 17 h, des jeunes arrivent des périphéries et des espaces interstitiels où ils sont confinés, pour l'hyper centre-ville. Ils procèdent à une occupation simultanée des lieux emblématiques du pouvoir et des points stratégiques des secteurs de la bourgeoisie à cause de leur forte population.

La conjonction des actions des acteurs montre une appropriation matérielle, temporaire, des symboles du pouvoir politico-administratif et économique et, partant, du contrôle de la ville (Hossard & Jarvin 2005: 23). Il y a une volonté d'investissement et de contrôle des espaces urbains qui structurent la vie nationale. Cette appropriation opère par le marquage

matériel de l'espace à travers les installations sur les perrons et murs des ministères et sur les espaces qui bordent les carrefours clés de la ville. Cette forme d'appropriation matérielle de l'espace urbain central et des sites symboliques de la puissance publique détruit une identité pour en ériger une autre (Ballain et al. 1990: 183). En effet, la situation épicerale de ces espaces et lieux devient énonciatrice d'une récusation de la politique du confinement à la périphérie urbaine, par le zonage, et de la marginalité socio-politique, en termes de parole et d'identité urbaines de soi. En ce sens, cette conquête du centre crée un espace public nocturne où les cadets sociaux récupèrent la ville et font valoir leur volonté de jouissance de la ville-vitrine; même s'il faut rappeler que, comme point de passage central d'une partie de la population, le potentiel de la clientèle explique aussi l'attitude des jeunes.

C'est ce que suggèrent les éléments matériels du pouvoir – immeubles administratifs, murs de ministères et carrefours les plus protégés de la journée – pris d'assaut par les jeunes: immeuble ministériel no. 1, Trésorerie générale, Office central des postes, Société d'énergie du Cameroun (ENEO), Office camerounais des télécommunications (Camtel), Société nationale d'investissement (SNI), etc. Durant les festivités, l'emprise atteint la tribune présidentielle du 20 mai où se tiennent les parades d'État. Pour les quartiers des hommes au pouvoir économique, ils choisissent des points stratégiques, tel que le carrefour Nlongkak, et étalent leurs articles sur le pourtour de ce carrefour dont la particularité est une longueur diamétrale de près de 80 mètres, deux stations-service Total et un intense trafic qui conduit vers la présidence de la république et le quartier Bastos qui représente le repère de la bourgeoisie d'affaire, mais aussi politico-administrative au niveau de fortune ostentatoire. Par une force d'attraction liée à la proximité physique des articles, au système de marchandage (prix de vente fixé dès la capitulation du vendeur ou du client qui ne peut faire valoir son argumentaire pour imposer le prix qui lui convient), ces lieux drainent une masse humaine de même importance que celle du jour.

Dès lors, en se déployant sous le regard des relais nocturnes du pouvoir central, notamment les relais technologiques – systèmes de vidéo-surveillance installés à tous les grands carrefours, les rues du pouvoir et les immeubles des services administratifs centraux – les relais humains – patrouilles des forces de l'ordre, agents de sécurité postés devant des bâtiments administratifs public et parapublic, et agents de contrôle de la circulation, l'appropriation nocturne de la ville par les jeunes est connue et jouit ainsi d'une approbation tacite des pouvoirs publics. En ce sens, les jeunes apparaissent comme les ordonnateurs urbains, durant cette temporalité nocturne qui dessine l'horizon à partir duquel ils refont les règles sur un espace public accaparé par certains dans la journée.

Yaoundé nous appartient tous! Espace public nocturne et logique tribale des «jeunes d'ailleurs»

La société camerounaise est structurée par des mythes simplificateurs, c'est-à-dire des imaginaires qui orientent le comportement social et politique des acteurs au quotidien (Sindjoun 1996). C'est ainsi que l'imaginaire social fait des postes de pouvoir et de la ville de Yaoundé, le bien des Bétis, ethnies des provinces du Centre et Sud, à titre principal. Cette réalité influence les logiques d'occupation nocturne de l'espace public central par les jeunes, bloc social pourtant homogène du point de vue des caractéristiques démographiques et de ses problèmes structurels: c'est ce qui justifie la segmentation nocturne de l'espace central. Cette fragmentation spatiale fonctionne comme marqueur d'appartenance communautaire qui prescrit l'insertion et le regroupement spatial des individus selon des aires culturelles identiques (Taboada-Leonetti 1989: 65).

L'immeuble de l'office des postes et télécommunication – Poste centrale, offre un ancrage empirique à cette lecture de segmentation tribale de l'espace. Le perron de l'office, entrée principale, ainsi que le versant ouest des escaliers, constituent le domaine réservé des Foulbé qui y proposent parfums contrefaits, laits de toilettes, cacahuètes, friandises et services de téléphonie. Les versants Est et Nord des escaliers de l'office appartiennent aux Bamiléké qui y vendent chaussures, manuels de littérature et de sciences en plus des lunettes. Plus loin, la cour latérale Est de l'office est l'espace des tribus du Centre (Ewondo, Etön) qui vendent des CD piratés, des produits aphrodisiaques, des chaussures et des montres de contrebande. Cette lecture tribale de l'espace n'est valable que pour la temporalité nocturne. Il existe toutefois, dans ces groupes homogènes, des individus de culture autre, cooptés par des amis des tribus en question.

Djibril, 27 ans et Armel, 25 ans ont été amenés à justifier leur occupation du perron principal de la Poste centrale. Le premier est Foulbé, originaire du Nord-Cameroun. Antérieurement coupeur de cannes à sucre dans les exploitations de la société sucrière du Cameroun (SOSUCAM), les mauvaises conditions de travail et la modicité des revenus l'ont amené à se reconverter en vendeur de produits de beauté. Le second est un ressortissant de l'Ouest-Cameroun. Enfant d'une famille polygamique, il est inscrit en filière d'informatique et écoule des chaussures de seconde main à la nuit tombée pour subvenir à ses besoins d'étudiants. Sur l'occupation du perron, les réponses de ces deux individus se sont déployées à partir du même argumentaire nourri d'un imaginaire social répandu. Il est question pour eux aussi de profiter de Yaoundé qui ne saurait être le bien des «gars d'ici [qui] ont privatisé le pays; ils ont tout pour eux et chantent que Yaoundé c'est leur vil-

lage» (Armel, Yaoundé, 17 avril 2015). Il s'agit ainsi, d'abord, de faire valoir sa *camerounité*. Car, toute ville du pays appartient à tout citoyen. Ensuite, il est question de se faire justice en rétablissant symboliquement l'équilibre par l'occupation nocturne des versants centraux des immeubles en vue.

Cela étant, une réappropriation symbolique de la ville par les ethnies «allochtones» est à l'œuvre. C'est un regroupement communautaire de jeunes, révélateur du phénomène de *villagisation* de la ville où les gens tendent à s'intégrer socialement et professionnellement sur une base tribale (Ela 1983:57). C'est que, «au-delà des rapports intrasociaux qui forment d'une manière générale la sociabilité citadine ici, on peut observer que la plupart des liens exprimant la vie quotidienne et les formes de regroupements [...] tendent à épouser toujours les contours de cette appartenance villageoise ou régionale primaire» (Nzhe Engono 2004:72).

Ainsi, quoique la jeunesse se heurte à une politique structurelle d'exclusion de l'exploitation de l'espace public central et qu'elle essaie de négocier, collectivement, une politique alternative de gestion à travers ses pratiques, il reste qu'elle est traversée par des problèmes internes liés aux mythes simplificateurs de la société. Toutefois, cette fragmentation spatiale sur fond d'identité ne peut être reproduite durant la journée sur l'espace public central à cause de deux raisons majeures. D'abord, les principaux symboles du pouvoir pris d'assaut sont occupés par les fonctionnaires, les employés et les usagers. Ensuite, ce qui est un corollaire de la précédente remarque, les activités diurnes des jeunes sont pratiquées essentiellement sous le référent de la mobilité permanente; ce qui ne favorise pas des regroupements stables et homogènes.

Conclusion

Les fonctions différentielles que les protagonistes assignent à l'espace public en font un champ de luttes. Les autorités, soucieuses de projeter l'image d'une urbanisation maîtrisée, mettent sur pied des mesures dont le point de convergence est la mise en rebut des acteurs inaptes au maintien du standard d'exploitation promu. Cette politique tend à exclure davantage la jeunesse de la ville-vitrine, alors que celle-ci y trouve, non seulement un canal de choix pour la négociation de ses conditions de survie grâce à des activités commerciales, mais aussi un moyen de revendication symbolique de son droit à la jouissance du pouvoir par l'occupation des versants des principaux immeubles en vue. Dès lors, en questionnant la portée des schèmes furtifs d'activités diurnes déployés sur l'espace public et en considérant la nuit comme une seconde temporalité urbaine, pour y scruter les pratiques commerciales sta-

bilisées des jeunes, il apparaît que ceux-ci accèdent à l'espace public central. Si les pratiques diurnes font accéder la jeunesse à l'espace public par la seule ruse d'avec la répression qui accompagne la politique du city marketing, les activités nocturnes, quant à elles, en se déployant dans un environnement de crise sécuritaire exacerbé dès la nuit, remplissent un rôle sécuritaire que le pouvoir ne parvient à assurer à ce moment.

Cette réalité extirpe alors les jeunes et leurs pratiques des paradigmes de la marginalité, d'où leur approbation officielle tacite. Il en découle que la nuit est le temps légitime d'accès à l'espace central pour les composantes sociales de marge. Les réactions contrastées que le pouvoir affiche devant ces activités révèlent une dynamique tacite de reconfiguration inclusive de la politique urbaine de gestion de l'espace public.

RÉFÉRENCES

Aerts Jean-Joël. 2000. *L'économie camerounaise: un espoir évanoui*. Paris: Karthala.

Ballain René, Jacquier Claude, Darris Gérard, Broudic J-Y, Girard R, Mollet A, Vervaeke M. 1990. *Sites urbains en mutations, Territoires et trajectoires*. Paris: L'Harmattan.

Bayart Jean-François. 1985. *L'État au Cameroun*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Bayart Jean-François, Mbembe Achille, Toulabor Comi. 1992. *Le politique par le bas en Afrique noire: contribution à une problématique de la démocratie*. Paris: Karthala.

Borja Jordi. 1996. «Ville, démocratie et gouvernabilité: le cas de Barcelone». *Revue internationale de sciences sociales* 147: 97-106.

Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude. 1968. *Le métier de sociologue*. Paris: Mouton-Bordas.

Brun Jean, Rhein Catherine (dir.) 1994. *La ségrégation dans la ville*. Paris: L'Harmattan.

Castells Manuel. 1978. «Théorie et idéologie en sociologie urbaine». *Sociologie et sociétés* 1(2): 171-192.

Chamboredon Jean-Claude. 1971. «La délinquance juvénile, essai de construction d'objet». *Revue française de sociologie* 12(3): 335-377.

Chauvin Sébastien, Jounin Nicolas. 2010. «L'observation directe», in: Paugam Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, p. 143-165. Paris: PUF.

Chenal Jérôme, Pedrazzini Yves, Gueladio Cisse, Kaufmann Vincent. 2009. *Quelques rues d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*. Lausanne: École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Chouala Yves-Alexandre. 2001. «Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun: éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise». *Polis* 8: 8-10.

Coulon Alain. 2002. *L'école de Chicago*. Paris: PUF.

Cruise O'Brien Donald. 1996. «A lost generation. Youth identity and state decay in West Africa», in: Werbner Richard, Ranger Terence (dir.), *Postcolonial Identities in Africa*, p.55-74. Londres: Zed Books.

De Boeck Filip, Honwana Alcinda. 2005. «Faire et défaire la société: enfants, jeunes et politique en Afrique». *Politique africaine* 80: 5-11.

Djouda Feudjio Yves Bertrand, Mballa Elanga Edmond VII. 2015. «Habitat urbain et pratiques de déguerpissement à Yaoundé: une sociologie des rapports de force entre acteurs institutionnels et déguerpis». *Revue des hautes terres* 5(1-2)..

Durang Xavier. 1994. «La sous-intégration urbaine: le cas de l'Elobi de Messa-Azegue: Étude de géographie urbaine». Paris-Sorbonne IV, mémoire de maîtrise en géographie.

Ela Jean-Marc. 1983. *La ville en Afrique noire*. Paris: Karthala.

Elouga Eric. 2010. «Désordre urbain le casse-tête permanent». *Cameroon Tribune* 9630 / 5831.

Elouga Martin, Valentin Nga Ndongo, Mbenga Tamba Luc. 2006. *Dynamiques urbaines en Afrique Noire*. Paris: L'Harmattan.

Ghiglione Rodolphe, Matalon Benjamin. 1978. *Les enquêtes sociologiques: théories et pratique*. Paris: Armand-Colin.

Goffman Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne, t. 1. La Présentation de soi*, Paris: Minuit.

- Grafmeyer Yves.** 1994. *Sociologie urbaine*. Paris: Nathan.
- Gwiazdzinski Luc.** 2005. *La nuit, dernière frontière de la ville*. Avignon: l'Aube.
- Hossard Nicolas, Jarvin Magdalena (dir.)**. 2005. «C'est ma ville!» *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris: L'Harmattan.
- Kemadjou Théophraste**, «Déguerpissement à Yaoundé». www.camerfeeling.net.
- Kengne Fodouop.** 1991. *Les petits métiers de rue et l'emploi: le cas de Yaoundé*. Yaoundé: Sopecam.
- Kobou Georges.** 1999. «Ajustement structurel et exclusion sociale: une analyse fondée sur le marché du travail», in: Sindjoun Luc (dir.), *La révolution passive au Cameroun: Etat, société et changement*, p.101-155. Dakar: Codesria.
- Lachaud Jean-Pierre.** 1994. *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne: analyse comparative*. Genève: Institut international d'études sociales.
- Mandong Isaac Noé.** 1990. *Les politiques gouvernementales de l'habitat urbain et l'action des organismes d'intervention: le cas de l'habitat populaire à Yaoundé*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Yaoundé.
- Manga Jean-Marcellin.** 2012. «Villes et créativité des enfants et des jeunes au Cameroun», in: Bourdillon Michael (dir.), *Negotiating the livelihoods of Children and Youth in Africa's Urban Spaces*, p. 49-65. Dakar: Codesria.
- Mbembe Achille.** 2000. *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala.
1985. *Les Jeunes et l'ordre politique en Afrique*. Paris: L'Harmattan.
- Mben Lissouck Ferdinand.** 2011. *Violence administrative et indocilité populaire à Yaoundé*, Mémoire de Master en sociologie, Université de Yaoundé I.
- Meliki Hugues Morell.** 2015. «Sociologie empirique de la socialisation entrepreneuriale du jeune Bamiléké au Cameroun». *Revue suisse de sociologie* 41(2): 241-265.
- Mucchielli Alex.** 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris: Armand-Colin.
- Mucchielli Laurent.** 2002. «L'évolution de la délinquance juvénile: essai de bilan critique». *Vie sociale* 3: 21-47.
- Njike Njikam Gilles Bertrand, Lontchi Tchoffo Roland Marc, Fotzeu Mwafo Violet.** 2005. «Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun». *Cahiers de la stratégie de l'emploi* 2005/05. Yaoundé: Unité politique de l'emploi. Département de la stratégie en matière d'emploi.
- Nzhie Engono Jean.** 2004. «Les mouvements associatifs villageois en milieu urbain au Cameroun: une approche alternative de mobilisation pour un développement du monde rural». *Revue camerounaise de sociologie et d'anthropologie* 1(1): 59-96.
- Osita Agbu.** 2009. *Children and Youth in the Labour Process*. Dakar: Codesria.
- Pidika Mukawa Didier, Tchouassi Gérard (dir.)**. 2005. *Afrique centrale: crises économiques et mécanismes de survie*. Dakar: Codesria.
- Revol Claire.** 2012. «Rythmes et urbanisme. Pour une approche esthétique du dynamisme urbain». *Rhuthmos*. <http://rhuthmos.eu/spip.php?article493>
- Roché Sébastien.** 2001. *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*. Paris: Seuil.
- Sindjoun Luc.** 1999. «Éléments pour une problématique de la révolution passive», in: Sindjoun Luc (dir.), *La révolution passive au Cameroun: État, société et changement*. Dakar: Codesria.
1996. «Le champ social camerounais: désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État». *Politique africaine* 62: 57-67.
- Skelton Tracey, Valentine Gill.** 1998. *Cool Places. Geographies of Youth Cultures*. Londres: Routledge.
- Taboada-Leonetti Isabelle.** 1989. «Cohabitation pluri-ethnique dans la ville: stratégies d'insertion locale et phénomènes identitaires». *Revue européenne des migrations internationales* 5(2): 51-70.
- Tessier Stéphane.** 1999. «Marginalisation de l'enfant et espace public urbain». *Citadins et ruraux en Afrique subsaharienne*, Cahier de l'UCAC 4.
- Yeo Su-Jan, Hee Limin, Heng Chye Kiang.** 2012. «Urban informality and everyday (night) life: a field study in Singapore». *International Development Planning Review* 34(4): 369-390.
- Zoa Anne-Sidonie.** 1999. «Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines», in: Gauthier Madeleine, Guillaume Jean-François (dir.), *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, p. 237-250. Laval: PUL/L'Harmattan.

AUTEUR

Hugues Morell Meliki est doctorant au Département de sociologie de l'Université de Yaoundé I au Cameroun. Il est coordinateur scientifique du pôle Cameroun du Groupe multinational de travail (GMT) sur l'accaparement de terres et la souveraineté alimentaire en Afrique, avec pour axe de recherche locale: «Agriculture de seconde génération, cosmopolitisation et conflictualité dans les villages camerounais», un projet financé par le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA).

morellm2003@yahoo.fr

*S/C NDOCK NDOCK Gaston
École Normale Supérieure de Yaoundé
Boîte Postale 47
Yaoundé-Cameroun*